



Association régie par la loi du 1er Juillet 1901
Déclarée à la Préfecture de la Vendée le 18 juillet 1963 sous le numéro W852000540
Insertion au Journal Officiel du 07 aout 1963

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1 Préambule

Le 18 décembre 2014 à 18h30, les membres de l'association de la Maison Familiale Rurale, se sont réunis sur convocation écrite en date du 13 octobre 2014.

L'assemblée générale ordinaire était présidée par Jean Claude COUTEAU, assisté à titre consultatif de Raphaël BOSSARD, en sa qualité de Directeur de l'association.

2 Etat de présence

48 membres ont émarginés

40 bulletins ont été recueillis

L'assemblée générale ordinaire n'a pas de quorum, les décisions sont donc réputées valables

3 Développement de l'ordre du jour

3.1 Ordre du jour

- Rapport d'activité
- Rapport financier et projet de budget
- Rapport d'orientation (présentation des projets pour l'année en cours) (Président)
- Présentation des nouveaux administrateurs postulant (Président)
- Questions diverses

3.2 Questions soumises au vote

Rapport d'activité

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité, l'approuve • Oui • Non • S'abstient

Rapport financier

Après avoir pris connaissance du rapport financier, l'approuve • Oui • Non • S'abstient

Décide d'affecter le résultat au report à nouveau

• Oui • Non • S'abstient

Projet de budget

Après avoir pris connaissance du budget, l'approuve • Oui • Non • S'abstient

Approuve le montant de la cotisation annuelle (8,00€)

• Oui • Non • S'abstient

Rapport d'orientation

Après avoir pris connaissance du rapport d'orientation, l'approuve • Oui • Non • S'abstient

Elections au conseil d'administration

3.3 Vote des résolutions

Après étude de l'émarginement, le nombre de votant est fixé à : 40

M Jean Claude Couteau déclare l'Assemblée Générale ouverte et présente le déroulement des travaux. Puis, il passe la parole aux membres du bureau chargés de la lecture du rapport de gestion.

Résolution 1 rapport d'activité

Après avoir pris connaissance du rapport d'activité, l'approuve • Oui (38) • Non (0) • S'abstient (2)



“ Avec L'ALTERNANCE mon avenir a du sens ! ”

Le rapport d'activités est présenté par Jean Claude Couteau Ce rapport a pour objectif d'informer les participants à l'Assemblée Générale des différentes actions de l'Association, d'en faire le bilan et d'en discuter.
Le rapport d'activités, mis aux voix par vote à bulletin secret, est adopté avec 38 voix sur 40 votants.

Résolution 2 rapport financier

M Raphaël Bossard, Directeur, présente le rapport financier. Ce rapport aborde les comptes de l'Association.
Puis, M Jean Claude Couteau passe la parole à Monsieur GRONDIN, commissaire aux comptes pour la présentation de son rapport.

Après avoir pris connaissance du rapport financier, l'approuve • Oui (39) • Non (0) • S'abstient (1)
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier et du rapport du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels arrêtés à la date du 30/06/2014 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix par vote à bulletin secret, est adoptée avec 39 voix sur 40 votants.

Décide d'affecter le résultat au report à nouveau • Oui (36) • Non (2) • S'abstient (2)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat d'exercice, soit 57 619,00 € au poste report à nouveau.

Cette résolution, mise aux voix par vote à bulletin secret, est adoptée avec 36 voix sur 40 votants.

Résolution 3, Projet de budget

Après avoir pris connaissance du budget, l'approuve • Oui (39) • Non (0) • S'abstient (1)

L'Assemblée Générale, après lecture du projet de budget 2014 - 2015, l'approuve tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise aux voix par vote à bulletin secret, est adoptée avec 39 voix sur 40 votants.

Approuve le montant de la cotisation annuelle (8,00€) • Oui (39) • Non (0) • S'abstient (1)

L'Assemblée Générale approuve le montant de la cotisation annuelle fixée en fonction des différentes catégories de membres et leurs modalités de versements, à savoir :

Pour tous : 8,00€

Cette résolution, mise aux voix par vote à bulletin secret, est adoptée avec 39 voix sur 40 votants.

Résolution 4, rapport d'orientation

Après avoir pris connaissance du rapport d'orientation, l'approuve • Oui (39) • Non (0) • S'abstient (1)

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport d'orientation, l'approuve à la majorité des votes exprimés

Résolution 5, élections au conseil d'administration

Se présentent au CA :

Classe du jeune	Prénom du jeune	Nom	Prénom	Commune
3 ^e B	Marion	BENETEAU	Marie Christine	Chantonnay
3 ^e B	Thomas	MANDIN	Béatrice	Les Clouzeaux
4 ^e A	Camille	DEBILLE	Catherine	Le Bernard

Le Président propose de passer aux élections, conformément aux statuts et en application du règlement intérieur et demande la présence de scrutateurs. Les résultats du vote à bulletin secret sont les suivants :

- nombre de votants 40

- exprimés 40

Les membres suivants, présents sur la liste, sont déclarés élus ou réélus, à savoir :

Nom	Prénom	Oui	Non
BENETEAU	Marie Christine	40	0
MANDIN	Béatrice	40	0
DEBILLE	Catherine	40	0

La séance est levée à 19h45

Le Président

La Secrétaire